

Plévenon en revue

N°1
Avril 2024

*La revue trimestrielle de la
commune de Plévenon Cap Fréhel*

Photo aimablement fournie par Loïc Guillet



Plévenonaises, Plévenonais,

Vous découvrez actuellement le premier numéro du bulletin périodique que l'équipe municipale a décidé de mettre en place.

D'une fréquence qui se veut trimestrielle, l'objectif de ce bulletin est de réussir à mieux communiquer sur les actions de l'équipe municipale tout en créant un lien entre les habitants.

Plus que le « Plein Phare » (qui se résume par du contenu surtout informel et pratique), ce bulletin contient des rubriques qui concernent le patrimoine de notre belle commune ainsi que ses habitants.

D'autres sont une fenêtre ouverte sur les actions de l'équipe municipale. Enfin, ce bulletin est également destiné à recueillir vos témoignages et vos expériences afin de les partager avec nos concitoyens.

Nouveau dans sa forme comme dans son fond, il nous appartiendra de le faire évoluer et de le parfaire, afin de répondre au plus proche de vos attentes. Aussi, dans différentes rubriques, vous serez invités à pouvoir contribuer à la mise en forme des contenus en soumettant au comité de rédaction du conseil municipal vos idées, vos témoignages, etc.

L'objectif de réussir à créer un tel bulletin intègre également une dimension économique à laquelle nous avons veillé. Une fois livré, le coût de ce bulletin ne dépasse pas les 2 € par exemplaire.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente lecture et nous espérons que ce bulletin vous apportera une entière satisfaction.

- **Les dossiers de Plévenon : page 3**
- **Zoom sur notre territoire - Port-Nieux : pages 4 et 5**
- **Rencontre avec vos élus : page 6**
- **Les savoirs-faire locaux et paroles de Plévenonais : pages 7 et 8**

Vous souhaitez proposer l'une de vos photos de Plévenon pour la page de couverture d'un prochain numéro (photo de qualité au format portrait), vous pouvez nous l'envoyer par mail à trimestrielplevenon@gmail.com (sélection par le comité de rédaction).

Le relais de santé

Le projet de relais de santé continue. Les plans des travaux nécessaires à l'aménagement du local ont été présentés à l'équipe municipale ainsi qu'aux professionnels directement concernés par cet ambitieux projet. Sa mise en fonctionnement devrait intervenir avant fin 2024.

La lutte contre la désertification médicale en cours et à venir sur notre territoire est l'un des engagements initiaux de l'équipe municipale.

Nous pouvons nous réjouir d'accueillir au sein de ce futur relais de santé une équipe d'infirmières ainsi qu'un infirmier en pratiques avancées, qui s'engagent auprès de la population.

Le service de transport à la demande

Mis en place dès 2020, le service de transport gratuit à la demande pour les personnes en besoin de mobilité a rencontré son public.

Pour rappel, tous les mardis ou mercredis, les personnes ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens sont prises en charge à leur demande pour être emmenées aux commerces de Fréhel (Pharmacie, marché, supermarché, médecins, etc.). La prise en charge ainsi que le retour s'effectuent au domicile du demandeur. Un simple appel à la mairie permet de programmer ce service.

Ce service fonctionne grâce au bénévolat de personnes impliquées dans la bienveillance envers leurs concitoyens et la municipalité leur exprime de sincères remerciements.

Le logement des saisonniers

Sensibilisée par la grande pénurie des capacités de logement estival des communes touristiques, la mairie de Plévenon a décidé de rénover et d'aménager la maison de l'ancien directeur d'école afin d'apporter une réponse à cette problématique récurrente.

Ce logement permet de recevoir jusqu'à 4 locataires en même temps en chambre partagée non mixte. Il est réservé aux travailleurs, saisonniers, stagiaires et étudiants pouvant justifier d'un besoin de logement temporaire en lien avec une activité sur le territoire.

Sur l'année 2023, un cumul de 70 semaines de location a été enregistré, bénéficiant ainsi aux travailleurs et à leurs employeurs locaux.

Nous remercions le personnel de la mairie qui gère le quotidien de ces locations.



Le temps étant un allié, le relais de santé devrait s'étoffer d'un chirurgien-dentiste ainsi que, à terme, d'un médecin généraliste.

Le 5 décembre 2023 à Paris, au musée de la Marine, la mairie de Plévenon s'est vue décerner le prix des victoires de la Bretagne pour son engagement en faveur de l'accessibilité des soins auprès de sa population.



De gauche à droite : Jean-Pierre Resloux, Didier Laurent, Stéphanie Juon des Longrais, Lala

Témoignage de Mme Stéphanie Jüon des Longrais :

« Effectivement, le logement saisonnier a été une véritable opportunité pour un des salariés du Fort.

Sébastien y a été logé d'avril à fin octobre 2023 moyennant un loyer extrêmement modeste.

Sans logement proposé par la municipalité, ce jeune homme n'aurait peut-être pas pu travailler au Fort (nous n'avons pas de quoi loger les saisonniers dans d'aussi bonnes conditions que le logement réhabilité par la commune). Cette création de logements saisonniers est sans nul doute un atout non négligeable pour les entreprises de la commune qui souhaitent embaucher pour la saison (logement confortable, loyer modeste). »

Zoom sur notre territoire : Port-Nieux

Situé à la limite cadastrale sud de Plévenon dans la baie de la Fresnaye, Port-Nieux est un lieu de mémoire qui a su se redéfinir au fur et à mesure des changements d'usages.



Avant 1845, aucun ouvrage n'existait à Port-Nieux. Ce n'était qu'une crique parmi d'autres. À cette époque, les communes de Matignon, Saint-Potan et Saint-Cast tentèrent d'obtenir du Conseil Général la construction d'un port d'embarquement au lieu-dit « Port-aux-Moulins » (désormais le Moulin de la Mer). Les communes de Pléhérel et de Plévenon protestèrent et l'argument de l'absence de route entre Port-à-la-Duc et Port-Nieux fit accélérer le projet de construction d'un port et d'une voie d'accès pour les marchandises, afin de désenclaver cette zone propice à recevoir des navires.

Plusieurs projets furent envisagés avec des ouvrages divers et des conceptions changeantes selon les impératifs de tonnage des bateaux, la profondeur envisagée (6 m de fond à marée haute le long du quai), le risque d'envasement du môle que les marins locaux soulignaient, etc.

Finalement, entre 1855 et 1858, un quai en pierre fut construit puis rehaussé dans un second temps. On peut aisément discerner les vestiges de cette rehausse en observant le quai en question. La stabilisation du grand terre-plein vit le jour à cette époque également.

Il faut rappeler que la route vers Port-à-la-Duc aménagée à l'époque restait submersible. Aussi, elle n'était utilisable que selon les heures des marées et restait dangereuse pour les attelages qui s'y envasaient régulièrement. Quelques noyades furent à déplorer.

Des magasins avaient été construits sur les quais et un poste de douane fut créé. Le commerce du port croissait rapidement (130 navires de 70 à 150 tonnes y débarquèrent en 1872 ainsi que 80 caboteurs). Le bois, le fer, la pierre à chaux ou encore le charbon transitaient par ce quai afin d'irriguer les villes alentour. À cette époque, Port-Nieux expédiait 1 700 tonnes par an et en recevait 1 500 par an en moyenne. En 1873, un emploi de maître de port fut même créé. Un système d'éclairage était installé en 1881 (détruit depuis).



Aimablement fournie par M. Cortyl

En 1883, le succès de Port-Nieux était tel que le quai était prolongé de 20 mètres. La nouvelle route reliant Plévenon à Port-Nieux (3 km de long depuis le gros moulin en bifurquant entre la Teusse et La Motte) était achevée. Parallèlement, des murs de soutènement ont été érigés pour y créer une route insubmersible entre Port-Nieux et Port-à-la-Duc. Perchée à 6 m en contre-haut de la grève, elle permettait de sécuriser le trafic croissant. Par sa configuration, Port-Nieux était également une zone de refuge pour près de 12 bateaux de pêche, soit environ 50 hommes d'équipage.

En 1885, la construction du môle de 27 m de long et de son musoir fut donc décidée par les ponts et chaussées afin de protéger le quai principal (sa réalisation aura lieu en 1903 seulement). De 1886 à 1892, la route reliant Port-Nieux à Plévenon était fréquemment utilisée par les carrières « Barrier » pour le commerce des pavés.

Mais les lourds chargements endommageaient la route et représentaient un coût d'entretien trop élevé. Un quai d'embarquement était donc créé à l'est de la grève de Minieu à Sables d'Or (actuellement nommé « Port Barrier » pour les activités de la société des carrières de l'ouest.

Cette perte d'attractivité s'est vue majorée par l'envasement progressif de Port-Nieux. Des navires de type allèges devaient venir de Saint-Malo pour aider à décharger les marchandises des plus gros navires.

La déclaration de guerre de 1914 ainsi que le développement des nouveaux modes de transport du début du 20^e siècle (rail et route) annoncèrent le déclin commercial de Port-Nieux. Port-Nieux restait donc peu fréquenté à la période de l'entre-deux-guerres. Les magasins étaient peu à peu convertis en habitations et le calme reprenait place sur le terre-plein qui ne voyait plus aucun navire de marchandises débarquer.

Suite à l'invasion de 1940, Port-Nieux devint un lieu défendu par les Allemands qui y aménagèrent des blockhaus et des installations militaires. Une plaque commémorative est apposée sur le musoir afin même d'honorer la mémoire de ceux qui, de Port-Nieux, ont

rejoint la France libre en Grande-Bretagne en 1941.

Lors du départ de l'occupant en 1944, plusieurs ouvrages furent détruits. Tout fut reconstruit après la libération dans le cadre des dommages de guerre. Un blockhaus, vestige d'une époque bouleversée, reste aisément visible face au môle. De nouveau noyé dans le calme naturel de son environnement, Port-Nieux séduit désormais autant les locaux que les touristes pour son charme intemporel et sa sobriété.

En été, l'incessant ballet de véhicules s'agrémenté parfois de quelques activités artistiques. Les habitations s'animent et une vie estivale émerge pour quelques semaines. Tout au long de l'année, des professionnels (conchyliculteurs et ostréiculteurs) œuvrent dans la baie et stationnent leurs engins sur le terre-plein. Les quelques bateaux encore présents à Port-Nieux n'ont rien en commun avec ceux de la grande époque. Non sans rappeler de façon nostalgique un passé résolument tourné vers la voile, les quelques bateaux présents honorent de façon poétique l'attachement des hommes et femmes de la mer à cet endroit et à son glorieux passé. Port-Nieux a toujours été un abri. Une part de la mémoire collective de Plévenon y est ainsi réfugiée.



L'anecdote de Port-Nieux

À environ 200 mètres au sud-ouest du quai de Port-Nieux, s'érige un piquet de bois chargé autant par les algues que par le poids du temps. Ressortant verticalement du sol de près de 2,50 m, il se retrouve esseulé au milieu d'une végétation envasée. Déjà visible sur une carte postale du début du 20^e siècle (voir entourage rouge sur photo jointe), nul ne sait à quoi il a pu servir ni qui l'aurait planté ici.

Ayant autant résisté au temps, aux marées ou aux tempêtes, il défie également la mémoire locale. Si une personne parmi nos lecteurs connaît cette histoire, sa connaissance serait appréciée pour élucider cette anecdote.

N'hésitez pas à écrire en mairie à l'attention du comité de rédaction ou par mail à l'adresse :

trimestrielplevenon@gmail.com



Stéphanie Joüon des Longrais, 53 ans, conseillère municipale

Je suis commerçante à la boutique du Fort La Latte. Être conseillère, c'est m'investir dans les projets municipaux qui me tiennent à cœur.



Philippe Lohier, 63 ans conseiller municipal

Originaire d'Yvignac la Tour, je suis plévenonnais depuis 9 ans. Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée, qui m'a permis de découvrir divers aspects de la vie communale au travers de la fonction de conseiller municipal que je m'applique à effectuer au mieux.



Marc Lemarié, 43 ans, adjoint au Patrimoine

Constructeur de Tiny Houses et bricoleur impénitent, je découvre la politique locale depuis mon arrivée au conseil municipal en 2020.



Jean-Pierre Resloux, 67 ans, retraité

Je suis bénévole à la mairie de Plévenon depuis le Covid en accompagnant des personnes qui ont besoin de faire leurs courses ou autres. J'ai été élu au conseil municipal et comme adjoint aux affaires sociales et aux associations par le nouveau conseil municipal en 2022.



Frédéric Pascal, 52 ans, conseiller municipal, mission grand site

Consultant-chercheur écologie et stratégie, professeur de philosophie, je veux agir dans l'intérêt commun au vu des défis des changements à venir.



Gwendal Leblay, conseiller municipal



Sarah Louiche, 36 ans, infirmière anesthésiste

Je me suis présentée afin de découvrir le fonctionnement de la vie communale, de me sentir utile pour ma commune et de représenter une certaine tranche d'âge.



Jean-Luc Hervé, 73 ans, conseiller municipal

Bricoleur sur terre comme en mer. Je fais partie du conseil depuis 2020.



Didier Rabiaux, 73 ans, conducteur de trains retraité

J'ai souhaité m'investir dans la vie de ce village où j'ai d'anciennes attaches et où je réside depuis 11 ans.



Bernard Quinquenel, 60 ans, adjoint aux travaux

Amoureux de chasse, de pêche et de jardin.



Pierre-Hugues Martin, 63 ans, conseiller municipal

Délégué pour la réhabilitation des logements communaux, retraité du transport et de la Marine nationale avec en complément une activité de conducteur de car sur une ligne Plévenon / Saint-Brieuc.



Catherine Blanchard, 68 ans, 1^{re} adjointe

68 ans dont une bonne quarantaine d'années de présence à Plévenon... et autant d'années d'expérience professionnelle en aménagement urbain.



Steve André, conseiller municipal



Natifs de Plévenon, Monsieur et Madame HAMON tiennent la ferme de la Teusse. Fiers représentants d'un noble métier auquel ils se sont consacrés durant plus de 40 ans, ils livrent leur témoignage avant une fin d'activité prévue pour 2024.

Dresser le bilan d'une vie ainsi dédiée à un métier, c'est aussi se resituer dans le contexte d'une autre époque. D'un regard franc et avec un sourire bienveillant, M. HAMON remonte pour nous les années qui le lient à cette terre et raconte :

Dès mes 14 ans, se souvient M. HAMON, tous les jours à 6 h, je participais à la traite des vaches à même le champ, peu importe la météo ou la saison. Le travail à la ferme faisait partie du quotidien de l'enfance comme de l'adolescence, car le travail ne manquait jamais et mon père refusait la modernisation de l'exploitation.

Ayant suivi sa scolarité primaire à Plévenon, le jeune homme continuait une formation à l'école d'agriculture à Lamballe de 1966 à 1970, qu'il complétait après son service militaire d'une formation diplômante au Rheu (35). Il devient chef vacher à St Méen le Grand, travail qu'il décide de quitter en 1982 pour reprendre la ferme à Plévenon. Puis vint l'union avec Mlle GROUAZEL Marie-Claude, native de Plévenon et fille d'agriculteur aux Noës Rault. Rencontre heureuse qui mène au mariage célébré à la mairie de Plévenon en 1983 et verra la naissance de 4 enfants (Stéphanie, Magalie, Delphine et Christophe). Un jeune couple désormais soudé et totalement impliqué dans un métier qui exige énormément de sacrifices.

Au début, nous vivions dans une maison d'une seule pièce et nous avons commencé avec 0 franc, rappelle M. HAMON. Pourtant, il nous a bien fallu emprunter pour débiter. Les banques nous suivaient, mais dès le début de notre activité, nous avons connu la mise en place des quotas laitiers qui ont rebattu les cartes du métier. En 1996, la crise de la vache folle a fait planer une lourde menace sur toute la filière, le marché s'est fermé et les conditions ont été très dures pendant des années.

La réussite d'une activité sur plus de 40 ans s'explique par une discipline au long terme appliquée par le couple : pas de vacances depuis leur début d'activité en 1982, pas de jours fériés lorsque l'on travaille avec des animaux, debout tous les jours à 6 h pour assurer une activité responsable.

Le résultat parle de lui-même : je connais tellement bien mes animaux que, d'un seul coup d'œil, je peux identifier ceux malades ou ayant un problème. De la même manière, à chaque fois qu'une vache arrive à terme, je le sais et je ne me trompe pas sur l'heure, confie M. HAMON.

« Lorsque la profession constate des pertes de cheptel de 15 % parfois, je suis toujours resté à 1 % maximum, car le temps consacré aux animaux est la clé pour fiabiliser une activité et la tendre vers l'efficacité. Mais cela exige une présence de tous les instants ».

Aujourd'hui, la ferme du couple possède 40 vaches laitières et produit 400 000 litres de lait par an contre 150 000 en 1982. Cette augmentation s'explique aussi par la mécanisation de certaines pratiques et l'acquisition d'équipements construits par M. HAMON lui-même. Soixante-quinze hectares de terres viennent compléter cet élevage en assurant la production de l'alimentation des animaux. Une activité potagère auprès des particuliers renforce la vente de lait.

Savoir-faire locaux et Parole de Plévenonais (suite)

La fin d'un métier appelle également à considérer les opportunités de reprise de l'activité par de jeunes agriculteurs. M. et Mme HAMON constatent les différences de points de vue générationnels et ont décidé de ne pas vendre leur exploitation :

« Les jeunes repreneurs souhaitent investir dans l'automatisation afin de se dégager du temps libre que nous n'avons jamais connu dans ma génération. Je comprends parfaitement cette envie, mais robotiser c'est également impacter la rentabilité qui n'est atteinte qu'à partir de 100 vaches au lieu de 40, sans compter les hectares de terres supplémentaires pour nourrir un tel cheptel. Et puis, l'exploitant devient dangereusement dépendant de ses créanciers sur un très long terme.

C'est une vision qui peut s'entendre, car il faut vivre avec son temps, mais un jeune repreneur doit avant tout s'investir auprès de son activité avant de penser à s'en soulager, même partiellement. À raison de 150 000 vaches non remplacées chaque année, on devrait manquer de lait à partir de 2027.

Encourager les jeunes éleveurs est une nécessité,

Y a-t-il des choses que vous regretterez après votre fin d'activité ?

« Mes animaux ! » répond M. HAMON sans hésitation « Je me vois mal me lever le matin sans aller les visiter, constater une stabule vide ou ne plus avoir à m'en occuper, c'est déjà très dur à concevoir.

En revanche, les contrôles ne me manqueront pas. Contrôles phytosanitaires, contrôles de médicaments, d'enregistrement des superficies, etc., trop de contrôles des différents organismes.

On vit toujours avec une épée de Damoclès au-dessus de la tête. Les risques d'amendes élevées contrastent avec des responsabilités qui vont parfois bien au-delà d'un travail sérieux et impliqué comme je l'ai exercé. Les lois changent sans cesse et il faudrait presque être juriste et vétérinaire en même temps qu'éleveur et très bon bricoleur. »

Un petit mot pour les lecteurs du bulletin ?

« Nous tenons à remercier tous nos clients et nos propriétaires fonciers. Nous arrêterons le lait en 2024, mais nous continuerons notre potager pour garder le contact avec nos clients (nous avons le droit de garder un hectare de terre chacun pour subsistance) qui sont aussi souvent des bonnes relations amicales. Le contact avec les autres est un aspect que nous voulons préserver. »

mais la réponse d'un endettement très lourd ne doit pas être la seule solution. »

Témoin privilégié de l'évolution de Plévenon et de ses habitants, M. et Mme HAMON livrent leur ressenti personnel.

« Avant, il n'y avait pas de maisons secondaires, les gens étaient souvent les uns chez les autres, à se rendre service ou juste pour partager des moments conviviaux. On se connaissait tous ou presque. Aujourd'hui, nombreuses sont les personnes venues d'autres endroits pour vivre ici. Les maisons secondaires ont pris énormément de place et les jeunes ne peuvent plus s'installer tant le marché est devenu cher. On ne connaît plus tout le monde et c'est un peu étrange de voir que la solidarité entre voisins n'est plus la même. »

À la question de la plus belle réussite, M. et Mme HAMON répondent sans détours.

« Nos quatre enfants ! Courageux et impliqués dans leurs tâches respectives, ils ont toujours compris les impératifs de notre métier et ses contraintes. Nous sommes très fiers d'eux et tenons à l'exprimer. »

N'hésitez pas à partager vos témoignages, expériences, photos de Plévenon, etc. en mairie ou par mail à :

trimestrielleplevenon@gmail.com